

***COMITE DÉPARTEMENTAL  
SPORT BILLARD du PAS-DE-CALAIS***

***RÈGLEMENT DES TOURNOIS  
COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES***

***CARAMBOLE***



Saison

2023 / 2024

*En préambule, le CD62 rappelle que chaque compétiteur doit avoir connaissance de :*

**La charte d'éthique et de déontologie de la FFB** (octobre 2022)

**Le règlement disciplinaire FFB** mars 2023

**Le code sportif carambole** (dernière mise à jour).

*Les présidents de club se doivent d'en informer leurs licenciés*

# Table des matières

<i>Article 1 Principe</i> :.....	<b>3</b>
<i>Article 2 Déroulement des rencontres</i> :.....	<b>3</b>
<i>Article 3 Jour des compétitions</i> :.....	<b>4</b>
<i>Article 4 Formule Sportive</i> :.....	<b>4</b>
<i>Article 5 Calcul des points de Match</i> : .....	<b>5</b>
<i>Article 6 Engagement au tournoi</i> :.....	<b>5</b>
<i>Article 7 Convocation des joueurs</i> : .....	<b>5</b>
<i>Article 8 Suivi Sportif</i> :.....	<b>6</b>
<i>Article 9 Classement Final</i> :.....	<b>6</b>
<i>Article 10 Finale départementale</i> :.....	<b>6</b>
<i>Article 11 Organisation des clubs.</i> ....	<b>6</b>
<i>Annexe A : Disposition du Maritime</i> : .....	<b>8</b>
<i>Annexe B : Disposition de l'Artois</i> : .....	<b>10</b>
<i>Annexe C :Fiche de signalement des incidents</i> .....	<b>14</b>
<i>Annexe D : Adresse mail et téléphones des clubs</i> :.....	<b>15</b>
<i>Annexe E : Tableau des sanctions</i> .....	<b>16</b>

## Article 1 Principe :

Les divers tournois individuels sont ouverts à tous les Joueurs, ils doivent :

1)- Être licenciés et affiliés à la FFB.

2)- N'être sous le coup d'aucune mesure disciplinaire prononcée à leur rencontre, par leur Club, Comité, Ligue ou par la Fédération.

### Charte d'éthique et de déontologie de la Fédération Française de Billard

#### Principes relatifs aux licenciés : engagement des licenciés

- Être exemplaire (en toutes circonstances, à l'égard de toutes les parties prenantes).
- Pratiquer, cultiver et transmettre l'esprit sportif propre au billard.
- Avoir conscience de son rôle dans le développement et la promotion du billard.
- Connaître et respecter le code sportif des disciplines qu'on pratique.
- Respecter les personnes avec lesquelles on interagit : arbitres, adversaires et partenaires, Bénévoles et toute personne agissant pour le bon déroulement de l'activité.
- S'interdire tout comportement discriminant, injurieux, offensant ou violent.
- Être ouvert, accueillant et bienveillant, particulièrement envers les nouveaux licenciés.
- Bannir le dopage ou toute autre forme de tricherie.

## Article 2 Déroulement des rencontres :

### Tableau des catégories

Les matchs se jouent en **distance complète** et avec **limitation de reprises**.

Mode de jeu	Format	Distance	Max. Reprises
LIBRE N1	3.10m	300 GC	25
LIBRE N3	2.80m	200 GC	25
LIBRE R1	2.80m	150	30
LIBRE R2	2.80m	100	35
LIBRE R3	2.80m	70	40
LIBRE R4	2.80m	50	60
CADRE N1	3.10m	200	20
CADRE N2	3.10m	120	25
CADRE N3	2.80m	120	30
CADRE R1	2.80m	80	30
BANDE N1	3.10m	100	35
BANDE N3	2.80m	80	35
BANDE R1	2.80m	60	40
BANDE R2	2.80m	40	45
3 BANDES N1	3.10m	35	60
3 BANDES N2	3.10m	30	60
3 BANDES N3	2.80m	25	60
3 BANDES R1	2.80m	20	60
3 BANDES R2	2.80m	15	60

Pour les particularités Maritime et Artois consulter les annexes A et B

### Article 3 Jour des compétitions :

Le samedi à partir de 14h00 pour l'Artois.

2 dimanches et 2 samedis en fonction du calendrier F.F.B pour le Maritime.

Le samedi à partir de 14h00 pour les compétitions au niveau CD 62

Le samedi à partir de 14h00 pour les Finales CD 62.

### Article 4 Formule Sportive :

Les compétitions des catégories Nationale 1 et 2 (3m10) se déroulent au niveau du CD62 :

Libre N1 gérée par **Guy LEDUC**.

Cadre N1 et N2 gérés par **André DESBLEUMORTIERS**.

Bande N1 gérée par **Guy LEDUC**.

3 Bandes N1 et N2 gérés par **André DESBLEUMORTIERS**.

Distance normale et limitation de reprises : voir tableau des catégories

Pour le cadre R1 : voir les annexes A & B.

Les joueurs doivent être présents le jour du tournoi à l'heure indiquée sur la convocation.

Le joueur qui ne joue pas **doit** assurer l'arbitrage et le marquage.

**Un retard non justifié entraîne obligatoirement l'exclusion du tournoi.**

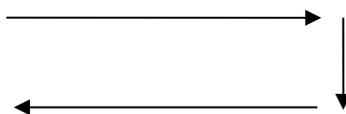
Les poules sont établies par le responsable Format.

En cas de problème (joueur absent, joueur pas en tenue ou malade excusé) le serpentini est refait comme indiqué ci-dessous.

On part de la gauche vers la droite on descend et on repart de la droite vers la gauche et ainsi de suite...

Exemple : Serpentin si 4 poules et 11 joueurs.  $11 : 3 = 4$  4 premiers classés têtes de série

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
Tête de Série 1	→ Tête de Série 2	→ Tête de Série 3	→ Tête de Série 4
Joueur 8 ←	Joueur 7 ←	Joueur 6 ←	Joueur 5 ←
→ Joueur 9	→ Joueur 10	→ Joueur 11	



Les joueurs sont répartis en poule de 3 selon les critères suivants :

1<sup>er</sup> Tournoi de la saison : Les joueurs sont répartis par poules par rapport à la moyenne <https://www.telemat.org/FFBI/sif/>.

Tournois suivants : Les poules sont déterminées suivant les dispositions des annexes A & B.

Nombre de Billards par tournoi dans la mesure où le club en dispose suffisamment :

-De 0 à 6 joueurs ..... 2 Billards

-De 7 à 9 joueurs ..... 3 Billards

-De 10 à 12 joueurs... 4 Billards

-Plus de 13 joueurs ..... 4 voire 5 Billards si possible.

A la fin de chaque tournoi un classement est établi (aux points de ranking, à la moyenne générale, et à la meilleure série).

### **Article 5 Calcul des points de Match :**

2 points pour un match gagné, 1 point pour un match nul et 0 point pour un match perdu.

### **Article 6 Engagement au tournoi :**

L'engagement doit être effectué par le responsable sportif du Club ou le joueur lui-même auprès du responsable « Format » en utilisant le formulaire d'inscription sur le site de la LIGUE DES HAUTS DE FRANCE. <http://www.hdf-billard.fr>

La période d'inscription pour chacun des tournois est indiquée sur la liste des tournois communiquée aux Clubs au début de la saison sportive. Elle débute 30 jours avant le tournoi concerné, et se termine 7 jours avant.

**Toute inscription reçue en dehors des dates prescrites ne sera pas prise en compte.**

#### **– Ordre des inscriptions pour le premier tournoi**

Sont prioritaires les joueurs classés dans la catégorie du mode de jeu concerné ainsi que les nouveaux joueurs (sous la responsabilité de leur Président)

#### **– Ordre des inscriptions pour les tournois suivants**

Sont prioritaires dans l'ordre suivant :

Les joueurs ayant des points au classement permanent.

Les joueurs classés dans la catégorie du mode de jeu concerné

Les nouveaux joueurs (sous la responsabilité de leur Président)

**Un joueur ne peut faire le 3<sup>ème</sup> Tournoi que s'il a participé à au moins à l'un des 2 premiers tournois**

**Un joueur ne peut pas faire le 4<sup>ème</sup> Tournoi s'il n'a pas participé à au moins deux des trois premiers Tournois.**

**Pour être qualifié pour la finale départementale, un joueur doit obligatoirement avoir disputé au moins 3 tournois.**

*Obligation d'arbitrer et de marquer.*

*Prévenir le responsable format et/ou le club en cas de forfait par téléphone ou mail sous peine de sanction voir annexe D.*

### **Article 7 Convocation des joueurs :**

Les joueurs sont répartis dans les différentes poules selon les dispositions des annexes A & B. Le Responsable Format a la charge d'aviser les clubs au plus tard le mardi avant la compétition et de publier la convocation sur le site Internet de la Ligue.

**Cette publication vaut office de convocation officielle.**

*La convocation indique l'adresse mail et le téléphone du responsable format.*

## Article 8 Suivi Sportif :

La gestion sportive du tournoi doit être assurée à l'aide d'un support informatique.

L'organisateur doit disposer d'un micro-ordinateur type PC équipé d'un logiciel Microsoft Excel 2007 minimum.

Le directeur de Jeu doit transmettre les résultats au responsable format dès la fin des matchs ou au plus tard le lendemain de la compétition.

Les résultats doivent impérativement être enregistrés sur le site de la Fédération Française de Billard par le club qui organise le tournoi.

Les feuilles de marque sont à conserver par le club organisateur jusqu'au 31/08 de la saison en cours.

Le Responsable Format gère le classement permanent de son circuit. La Commission Sportive du CD 62 est seule habilitée à statuer sur les cas non expressément prévus au règlement.

## Article 9 Classement Final :

Voir dispositions annexes A & B.

## Article 10 Finale départementale :

Elle réunit :

- Sur 2.80m, les 2 premiers des classements ranking Artois et Maritime.
- Sur 3.10m, les 3 premiers du ranking de qualifications (Résultats des 3 meilleurs tournois).

Son déroulement :

- Lors de cette compétition, les joueurs se rencontrent en poule unique.
- Si un ½ CD ne pouvait présenter un nombre suffisant de joueurs, l'autre ½ CD pourvoira au complément.
- **Au 1er tour les joueurs du même 1/2 CD se rencontrent.**
- Distance normale et limitation de reprises.

## Article 11 Organisation des clubs.

**Directeur de jeu :** Pour toutes les compétitions, le club doit désigner un Directeur de Jeu licencié et apte à assurer les missions du Code Sportif FFB.

**Arbitrage :** Chaque club doit informer ses licenciés que s'inscrire dans les championnats individuels implique que le joueur doit arbitrer au cours des compétitions auxquelles il participe. Il doit donc être apte à arbitrer (connaissance des règles, aptitude physique...) dans les disciplines dans lesquelles il s'engage.

Si un joueur refuse d'arbitrer un match qui lui est assigné par le Directeur de Jeu, ce manquement doit être notifié par écrit lors de la transmission des résultats, sur la fiche de signalisation des incidents. **L'arbitrage étant obligatoire et faisant partie intégrante de la compétition, tout manquement est assimilé à un forfait en cours de jeu.** Les cas seront examinés par la Commission de Discipline du CD 62.

**Intendance :** Le club organisateur est chargé de l'intendance durant les compétitions.

## Tenue sportive

Un joueur **doit obligatoirement** porter la tenue officielle de son club pour pouvoir participer à une compétition du CD 62. En cas de tenue non-conforme, **le Directeur de Jeu refusera sa participation à la compétition et le signalera sur la fiche d'incident.**

## Forfait – abandon

**Tout forfait doit faire l'objet d'une fiche d'incident transmise au responsable format. 2 forfaits non justifiés dans la saison entraînent l'exclusion du joueur pour toutes les compétitions départementales individuelles et par équipes pour la saison en cours.**

En cas d'abandon en cours de match ou de tournoi : la sanction encourue est 0 point de ranking et **exclusion du tournoi suivant dans le mode de jeu concerné si le motif est non acceptable.**

Tout abandon fera l'objet d'un signalement à la commission de discipline

## Discipline

Une réclamation ne pourra être examinée par la Commission de discipline que si elle a été notifiée par écrit (voir le Code Sportif FFB), **avec la signature du Directeur de Jeu et au moins un participant.**

Voir en annexe, le tableau des sanctions.

# COMITE DEPARTEMENTAL Sport Billard du PAS-DE-CALAIS



## Annexe A : Disposition du Maritime :

– Responsables « Format »

<i>Responsable</i>	<i>Mode de jeu</i>	<i>Email</i>	<i>Téléphone</i>
<b>BAHEUX David</b>	<i>Calendrier, Libre N3 et Cadre N3</i>	<i>Eldave.62@free.fr</i>	<i>06/60/05/93/80</i>
<b>LEDUC Guy FAMCHON Frédéric</b>	<i>Bande N3 R1 et R2 et 3.10m Libre R1 R2 R3 et R4 3 Bandes N3 R1 et R2</i>	<i>guyleduc@free.fr famchonf662@gmail.com</i>	<i>06/12/58/13/98 06/70/72/38/26</i>
<b>CARON Christian</b>	<i>Cadre R1 et Equipes</i>	<i>christian.caron62@orange.fr</i>	<i>06/89/48/73/85</i>
<b>CAPLIEZ Bernard</b>	<i>5 Quilles N1 et R1</i>	<i>b.capliez@wanadoo.fr</i>	<i>06/71/47/81/42</i>

### Principes :

• Les joueurs qui s'inscrivent doivent impérativement savoir arbitrer ce mode de jeu ;  
Un joueur ne peut s'inscrire que dans sa catégorie (sauf nouveau joueur).

• En cas d'égalité aux points de ranking, il sera pris en compte la meilleure moyenne,  
puis la série.

• Pour l'engagement au Cadre Régionale 1 :

Pour participer au tournoi cadre il faut avoir une moyenne égale ou supérieure à 2.30 à ce mode de jeu.

Pour les joueurs n'ayant pas la moyenne comme pour tout nouveau joueur, un tournoi d'accession sera organisé où il faudra réaliser une moyenne égale ou supérieure à 2.30 sur 3 matchs (poule de 4 joueurs)

## **Déroulement des rencontres :**

*On pratiquera des tournois en poules de 3 jusqu'à 24 joueurs :*

*1 club sera désigné pour chaque rencontre dans le calendrier.*

*Les matchs de poules se déroulent en non-stop jusqu'au 1/2 de Finales.*

*Les tournois LIBRE N3 se dérouleront avec des arbitres qui ne participent pas au tournoi.*

## **Formule Sportive :**

**Tout joueur sanctionné (voir tableau des sanctions, annexe E), ne pourra pas s'inscrire au tournoi suivant dans le mode de jeu concerné en attendant la décision.**

### **Points Ranking :**

*Poule de 5 joueurs : 1<sup>er</sup> 12 points – 2<sup>ème</sup> 10 points – 3<sup>ème</sup> 8 points – 4<sup>ème</sup> 6 points – 5<sup>ème</sup> 4 points.*

*Poule de 4 joueurs : 1<sup>er</sup> 12 points – 2<sup>ème</sup> 10 points – 3<sup>ème</sup> 8 points – 4<sup>ème</sup> 6 points.*

## **Directeur de jeu et Arbitrage :**

*Le tournoi se déroule en auto-arbitrage, " le directeur de jeu est le seul à pouvoir autoriser le départ d'un ou de plusieurs joueurs avant la fin du tournoi".*

*Au 1/4 de Finale l'arbitrage est assuré par les joueurs éliminés en sortie de poule.*

*Au 1/2 de Finale l'arbitrage est assuré par les joueurs éliminés en 1/4 de finale*

*A la Finale l'arbitrage est assuré par les joueurs éliminés ou par les joueurs du club organisateur.*

## **Intendance :**

*Le club organisateur a la charge de l'intendance durant toute la compétition.*

*L'organisateur prévoit une restauration rapide facilitant ainsi le déroulement du tournoi.*

## **Tenue Sportive :**

*Le ou les joueurs qui ne portent pas la tenue officielle de leur club ne peuvent pas participer à la compétition.*

## **Prolongation :**

**Les joueurs conservent leur bille pas de tirage à la bande**

**Jeux de série 10% de la distance ou une reprise.**

**3 Bandes une seule reprise.**



# COMITE DEPARTEMENTAL Sport Billard du PAS-DE-CALAIS

## Annexe B : Disposition de l'Artois :

### Article 1 – Responsables « Format »

<i>Format</i>	<i>Responsable</i>	<i>Email</i>	<i>Téléphone</i>
<i>Libre</i>	<i>Christian FONTAINE</i>	<i>cfont@hotmail.fr</i>	<i>06/63/42/28/19</i>
<i>Cadre</i>	<i>André DESBLEUMORTIERS</i>	<i>cdesbleu@gmail.com</i>	<i>06/08/95/70/58</i>
<i>Bande</i>	<i>Christian FONTAINE</i>	<i>cfont@hotmail.fr</i>	<i>06/63/42/28/19</i>
<i>3 Bandes</i>	<i>André DESBLEUMORTIERS</i>	<i>cdesbleu@gmail.com</i>	<i>06/08/95/70/58</i>
<i>Equipes</i>	<i>Christian FONTAINE</i>	<i>cfont@hotmail.fr</i>	<i>06/63/42/28/19</i>

### Article 2 – Tableau des catégories

Les matchs se jouent en **distance complète** et avec **limitation de reprises**.

### Article 3 – Formule Sportive

#### 3.1 – Nombre de tournois

- Il est fixé **4 tournois** par catégorie et mode de jeu. Les mêmes modes de jeu se dérouleront par défaut les mêmes jours.

- Les tournois se déroulent le samedi après-midi. **Convocation à 14h00** pour débiter les rencontres à 14h30.

- Si à l'issue du 2<sup>ème</sup> Tournoi, il n'y a que cinq joueurs au classement général, les 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> tournois sont maintenus.

## 3.2 Préparation des tournois

- Dès que les inscriptions sont closes, le Responsable Format constitue autant de poules que de multiples de 3 joueurs.

Les poules sont établies :

- Pour le 1<sup>er</sup> tournoi
  - En fonction de la moyenne de la **classification sur FFB Sportif**
  - En respectant le principe du serpent.
- Pour les tournois suivants :
  - En fonction du dernier classement général. C'est le critère de la **moyenne générale** Qui est pris en compte.
  - Si un joueur est non répertorié dans le ranking - pts ranking + matchs = 0, moyenne= dernière saison connue.
  - En respectant le serpent.

Pour l'établissement du serpent, il n'est pas tenu compte de l'appartenance des joueurs à un même club.

### 3 Déroulement des matchs de Poule

Les clubs qui reçoivent des compétitions se doivent d'accueillir les joueurs dans les meilleures conditions. A minima, un directeur de jeu encadrera la compétition.

L'attribution du n° d'ordre des tapis est faite par le Directeur de Jeu exclusivement.

Les joueurs doivent présenter leur licence, ou une pièce justificative d'identité, au directeur de jeu.

Le directeur de jeu exécute les poules formées par le responsable format, il saisit obligatoirement les résultats sur le site fédéral et transmet un exemplaire des feuilles de match par mail au responsable format **dès la fin des matchs**.

#### **Poule de 3 :**

1<sup>er</sup> tour : Le joueur 2 de la poule rencontre le joueur 3 de la poule.

2<sup>ème</sup> tour : Le joueur 1 (tête de série) de la poule rencontre le perdant du 1<sup>er</sup> tour

3<sup>ème</sup> tour : le joueur 1 (tête de série) de la poule rencontre le gagnant du 1<sup>er</sup> tour

Si 2 joueurs appartiennent au même club, alors ils se rencontrent obligatoirement au 1<sup>er</sup> tour.

Inter-arbitrage (cf. Article 6.1.01 du code sportif FFB) : le joueur qui ne joue pas arbitre. Il peut être remplacé par un volontaire.

#### **Poule de 2 :**

Les joueurs se rencontrent 2 fois. Arbitrage assuré par le club organisateur, si la poule est initialement planifiée. Sinon arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, en dernier recours par auto-arbitrage : arbitrage assuré par adversaire du match en cours (Article 6.1.01 du code sportif FFB).

#### **Cas de 2 poules de 2 (fusionnées en 1 poule de 4) :**

Les joueurs se rencontrent 2 fois

1<sup>er</sup> tour : Les joueurs d'une même poule se rencontrent. J1 contre J4, J2 contre J3

2<sup>ème</sup> tour : Les gagnants se rencontrent sur le billard 1. Les perdants se rencontrent sur le billard 2.

Pour déterminer le 2<sup>ème</sup> tour, en cas d'égalité au 1<sup>er</sup> tour, les joueurs sont départagés à la série, puis à celui qui a commencé la partie (bille blanche).

Arbitrage assuré par le club organisateur, si les 2 poules de 2 sont initialement planifiées. Sinon arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, en dernier recours par auto-arbitrage : arbitrage assuré par adversaire du match en cours (article 6.1.01 du code sportif FFB).

### **Poule de 5 (fusionnement d'une poule de 2 et d'une poule de 3) :**

Elle est mise en place par le responsable « Format » afin d'éviter le déroulement de poule(s) De 2 joueurs.

Elle peut être mise en place également par le Directeur de Jeu, de sa propre initiative (en cas de forfait joueur, par ex.)

On choisit la poule de 3 la plus proche en classement de la poule de 2

On reclasse les joueurs des 2 poules en une poule de 5 en fonction du ranking (pour les tournois 2, 3 et 4) ou de la moyenne initiale de la classification de début de saison (pour le 1<sup>er</sup> tournoi)

Si des matchs ont déjà commencé, les poules initiales ne sont pas remises en cause

1<sup>er</sup> tour : Match A : joueur 1 contre joueur 5 – Match B : joueur 2 contre joueur 4

2<sup>ème</sup> tour : Joueur 3 contre Gagnant Match B – Gagnant Match A contre Perdant Match B

3<sup>ème</sup> tour : Joueur 3 contre Perdant Match A

Pour déterminer le 2<sup>ème</sup> tour, en cas d'égalité au 1<sup>er</sup> tour, les joueurs sont départagés à la série, puis à celui qui a commencé la partie (bille blanche).

Arbitrage pour les 2 premiers tours, par le joueur ne jouant pas (inter-arbitrage), et par un arbitre du club (un joueur devant arbitrer peut se faire remplacer par un volontaire)

Arbitrage pour le 3<sup>ème</sup> tour : Un des 3 joueurs ne jouant pas, ou un volontaire.

## **3.4 – Attribution des Points de Ranking**

En cas d'abandon en cours de partie **ou de tournoi** : 0 point de ranking.

Quel que soit le nombre de joueur dans une poule :

- Attribution des points de tournoi :
  - 4 points pour le 1<sup>er</sup> de la poule
  - 2 points pour le dernier de la poule
  - 3 points pour les autres joueurs de la poule
- Attribution des points de match :
  - 2 points par match gagné
  - 1 point par match nul
  - 0 point par match perdu

Le classement Général est établi en fonction de :

- La somme des points de ranking = somme des points de tournoi et des points de match

- Les joueurs à égalité aux points de Ranking sont départagés par les critères successifs suivants : le nombre de points de match, la moyenne générale, puis par la meilleure moyenne particulière et enfin la meilleure série.

### 3.5 Etablissement du Ranking de Qualification

- A l'issue du 4<sup>ème</sup> tournoi, un ranking final sera établi.
- De ce ranking final, les 3 meilleurs tournois de chaque participant sont retenus afin d'établir le classement final.
- Les représentants de l'Artois pour la Finale Départementale seront les joueurs classés aux deux premières places du Ranking.

### 3.6 Joueurs nouveaux

- Les nouveaux joueurs seront affectés directement à la suite des joueurs N°1 des poules (Têtes de série).
- Le joueur nouveau qui réalise, lors de son deuxième tournoi, une moyenne générale supérieure à la catégorie, est d'office exclu pour la suite de la compétition pour cause de sur-classement.
- Un joueur nouveau qui réalise une moyenne générale inférieure à la catégorie, y reste pour la saison en cours.

**Nous invitons les présidents et les licenciés concernés à relire l'Article 7.1.04 du code sportif carambole p73-74) Nouveaux joueurs et classification ancienne**



# COMITE DEPARTEMENTAL Sport Billard du PAS-DE-CALAIS

## *Annexe C : Fiche de signalement des incidents*

*Cette fiche de signalisation des incidents est à l'usage des clubs chargés d'organiser des compétitions officielles pour le compte du Comité Départemental du Pas de Calais. Ce document doit être rempli par le directeur de jeu, dès qu'un incident de nature à perturber la compétition est constaté. Il doit être ensuite transmis par mail au responsable format, dès la fin de la compétition.*

*Club Organisateur :*

*Prénom, Nom du directeur de jeu :*

*Libellé de la compétition :*

*Date :*

*Veillez décrire ci-dessous l'incident constaté :*

Signature du directeur de jeu

## *Annexe D : Adresse mail et téléphones des clubs :*

<b>CLUB</b>	<b>TELEPHONE</b>	<b>MAIL</b>
ARRAS	03 21 23 33 96 06 03 18 06 12	billardclub.arras@free.fr
<b>BILLY MONTIGNY</b>	<b>03 21 20 17 85</b>	<b>billybc@free.fr</b>
<b>CARVIN</b>	<b>03 21 74 06 44</b> <b>06 08 51 89 35</b>	<b>billard.carvin@cegetel.net</b>
COURRIERES	03 21 20 03 35	billardcourrieres@gmail.com
<b>DIVION</b>	<b>03 61 12 19 49</b>	<b>bcdivion@yahoo.fr</b>
<b>FOUQUIERES-LES-LENS</b>	<b>03 21 28 65 28</b> <b>06 08 01 88 25</b>	<b>bcfouquieres@gmail.com</b>
<b>LENS</b>	<b>03 21 43 18 62</b>	<b>billardlensois@gmail.com</b>
<b>CALAIS</b>	<b>03 21 19 43 94</b>	<b>acbc.calais@orange.fr</b>
<b>CUCQ</b>	<b>03 21 84 50 67</b>	<b>clubdebillarddecucq@gmail.com</b>
<b>LE TOUQUET</b>	<b>03 21 06 19 76</b> <b>06 16 15 36 55</b>	<b>billardclub@letouquet.com</b>
<b>OUTREAU</b>	<b>09 88 57 17 98</b>	<b>billard.club.outreau@gmail.com</b>
<b>WIMILLE</b>	<b>03 21 31 02 79</b> <b>06 29 11 28 53</b>	<b>bcwimille@sfr.fr</b>
<b>WIZERNES</b>	<b>07 86 15 05 81</b>	<b>wizernesbillardclub@gmail.com</b>

# Annexe E : Tableau des sanctions

## BAREME DES SANCTIONS

